



BELGIQUE. — Grande revue de Beverloo et défilé devant le Palais royal de Bruxelles. — (Dessin de M. Ferdinandus, d'après le croquis de M. Von Elliot
notre correspondant belge.)

L'INSURRECTION DE L'HERZÉGOVINE

On continue à se préoccuper beaucoup en Europe des développements que prend l'insurrection de l'Herzégovine. L'attitude de la Serbie inquiète notamment les cabinets, qui craignent de voir cette puissance se lever en masse contre la domination de la Porte, dont elle est vassale.

Les Turcs ont compris la nécessité de comprimer avec des forces suffisantes le mouvement herzégovien. 18,000 hommes, sous les ordres de Nédshib-Pacha, sont en route pour la Bosnie et l'Herzégovine, et déjà plusieurs bataillons ont débarqué à Kleck. Une grande bataille a été livrée le 20, près de Cievo, non loin de Raguse. Trebigne était toujours, aux dernières nouvelles, assiégée par les insurgés; mais les télégrammes de Constantinople laissent pressentir le prochain déblocage de cette place de guerre.

Nos lecteurs suivront facilement les opérations militaires sur la carte que nous avons publiée. Par l'est et l'ouest, l'armée turque aborde le centre de l'insurrection, afin de rejeter les révoltés dans leurs montagnes; on commencera alors une guerre d'escarmouches qui pourra être longue et meurtrière.

Toutes nos mesures sont prises pour publier régulièrement des notes et des dessins que nous enverrons des correspondants spéciaux, sur les mouvements des deux armées. Aujourd'hui, nous mettons sous les yeux de nos lecteurs une vue émouvante représentant les femmes, les enfants, les vieillards des villages insurgés fuyant avec leurs bestiaux et sous la conduite de leurs prêtres dans le Montenegro. Le caractère de cette guerre est fidèlement dépeint dans ce beau dessin.

F. LE BESCHU DE LA BASTAYS.

Nos lecteurs liront sans doute avec intérêt les détails suivants sur les mœurs et les coutumes de cette partie de la Turquie :

Disons tout d'abord que le gouvernement du pays se compose d'un haut fonctionnaire supérieur ottoman, comme gouverneur général. Le personnage remplissant actuellement cet emploi est Dervisch-Pacha. L'autorité, dans tous les districts des villets et bosniaque-herzégoviens, s'exerce par l'entremise des sous-gouverneurs, recrutés parmi les Begs, dont nous parlons plus bas. C'est à derniers, aux exactions et aux prévarications qu'ils commettent continuellement, qu'on doit les nombreux soulèvements qui ne cessent de se produire, et qui, jusqu'ici, ont été réprimés à grand-peine. L'avant-dernier soulèvement, quoiqu'étant loin du caractère de gravité qui caractérise le mouvement actuel, a duré un an et demi; il avait pour chef et voïvode Luka Vukalovitch.

Au point de vue religieux, les habitants se divisent en chrétiens (catholiques et grecs orthodoxes) et musulmans. Les mahométans appartiennent à la même race que le reste de la population; ce sont des Serbes ayant embrassé l'islamisme afin de conserver leurs biens. Ces renégats, qui forment, sous le nom de Begs, une sorte d'aristocratie, possèdent tout le sol et traitent avec la dernière dureté les *rayas* ou peuple, lequel vit exclusivement de la terre. Il existe aussi quelques rares propriétaires d'origine turque, appelés *ogas* ou *spahis*, dont les titres de possession remontent à la conquête; ce sont des fiefs.

Les Slaves bosno-herzégoviens sont grands, vigoureux; le visage est basané, empreint d'une beauté mâle. Dans leur costume, qui est celui des Serbes de la principauté, ils affectionnent tout particulièrement les couleurs rouges et bleues.

Ils portent une coiffure qui ressemble assez à une calotte turque; la partie supérieure (le fond) est rouge écarlate, sur laquelle est brodé un soleil d'or, signe de l'indépendance; la partie inférieure est noire en signe de deuil.

Les habitations de la campagne où vivent les *rayas* sont de misérables cahutes de boue; dans les villes, l'élément musulman loge dans des cabanes de planches et de pisé qui ne valent guère mieux. Les plus riches parmi ces derniers possèdent des *kules*, espèces de tours bâties en pierres de la hauteur d'un étage et cons-

truites de façon à pouvoir soutenir une agression du dehors.

La famille vit en commun, et il n'est pas rare d'en rencontrer qui comptent de soixante à quatre-vingts membres. La direction de ces communautés appartient au plus âgé, qui exerce une autorité sans conteste, sous la dénomination de *staresina*. Sa femme ou sa belle-fille préside à l'administration intérieure sous le nom de *stopnica*.

La nourriture des paysans slaves est des plus simples: elle se compose principalement de laitage et d'oiseaux; celui qui mange du pain de sarrasin passé déjà pour un homme aisé. Le grand régal de ces malheureux, leur plat des jours de fêtes, est un gâteau cuit à l'eau dans la confection duquel il entre de la farine, du fromage et un peu de beurre. Ce gâteau est appelé *cicvara*. Ils boivent du *raki* ou *slivovitz*, eau-de-vie de prunes dont ils font une énorme consommation. — V.-M.

L'EXPOSITION SUÉDOISE

AU CONGRÈS DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES

LES Suédois, comme leurs voisins de la Hollande et de la Russie, ont pris une part très-active à l'Exposition internationale et aux travaux du Congrès.

Au Congrès, ils nous ont, malgré l'éloignement, délégué leurs savants les plus illustres, en aussi grand nombre qu'aucune autre nation de l'Europe, même voisine de nous; à l'Exposition, ils ont envoyé des collections remarquables à la fois au point de vue scientifique et pittoresque.

Les savants ont beaucoup admiré une série très-complète d'instruments mathématiques, astronomiques et hydrographiques. Les études de météorologie surtout sont poussées très-loin en Suède.

Ceux qui s'intéressent à la diffusion de la géographie ont été frappés des efforts faits pour vulgariser cette science et la mettre à la portée de tous: on est arrivé à vendre des atlas à des prix extraordinaires de bon marché. Les Suédois sont un peuple très-instruit; un exemple pris dans la classe réputée à juste titre la plus ignorante de tous les pays, celle des malfaiteurs, en donnera une idée. Sur la totalité des condamnés pendant ces dernières années, 39 p. 100 savaient lire et écrire, 58 p. 100 savaient lire, et 3 p. 100 seulement ne savaient ni lire ni écrire.

Les naturalistes, dans l'exposition suédoise, remarquent surtout une flore extrêmement complète du Spitzberg; les amateurs de livres et de curiosités historiques s'arrêtent émerveillés devant des manuscrits d'un prix inestimable; citons entre tant d'autres la carte faite pour son royal maître Charles XII, par l'un de ses généraux, le célèbre Dalhberg. Le plan de bien des batailles sanglantes a dû être médité sur cette carte par le vaincu de Pultawa.

Nous autres explorateurs, nous avons étudié de très-ingénieux modèles de campement, et surtout une pharmacie de poche, précieuse dans les contrées lointaines; toutes les médecines sont concentrées dans de petites tablettes gélatineuses, à doses très-puissantes quoique d'un volume très-restreint.

Pour le *profanum vulgus*, l'intérêt se porte sur les costumes si pittoresques des hommes qui habitent les régions glacées du Spitzberg et de la Laponie, leurs fourrures, leurs rennes et leurs traîneaux; mais la *great attraction* est surtout la représentation en gypse de grandeur naturelle d'un météorite trouvé par le professeur Nordenskiöld, au Groënland. L'original pesait 20,000 kilogrammes; à côté se trouve le modèle du radeau sur lequel ce bloc immense fut, en 1871, transporté jusqu'au navire, mouillé à 33 kilomètres du lieu de la trouvaille. C'est en 1870 que le professeur Nordenskiöld, un grand savant et un grand voyageur dont la Suède est fière à juste titre, rencontra par hasard sur une grève, au pied des montagnes Bleues (îles de Disco), trois énormes météorites hors de proportion comme taille et comme poids, avec tous les blocs de fer météorite connus jusque-là. Aussitôt que le professeur Nordenskiöld, revenu en Suède, eut annoncé sa découverte, le gouvernement organisa une véritable expédition pour ramener en Suède les météorites; cette expédition fut composée de deux navires de l'État et placée

sous le commandement du capitaine baron von Otter, avec quarante-cinq hommes d'équipage. La petite troupe eut à lutter contre des difficultés inouïes; il fallut faire sauter par la mine une quantité de pierres énormes qui se trouvaient autour du météorite. Le plus grand bloc était situé de manière à être complètement à sec à marée basse, mais à plonger à moitié dans l'eau à marée haute. La plage était excessivement houleuse et absolument inabordable par le mauvais temps; heureusement, cette difficulté ne vint pas s'ajouter à tant d'autres, et jusqu'au moment même où l'on venait d'enlever le dernier météorite la mer fut relativement calme. Le radeau était construit avec des futailles, dont vingt-huit réunies de la façon indiquée par le modèle que chacun peut voir à l'Exposition, qui pouvaient, avec un tirant d'eau de 7 mètres, porter un poids de 23,000 kilos. Les équipages des deux navires avaient été exercés à construire et à défaire ce radeau dans l'espace de deux à trois heures. Le travail commença le 19 juin; on arriva à mouvoir le grand météorite environ 5 mètres plus avant dans la mer pour l'amener sur un point favorable à la construction du radeau, et, le 29 juin, on put effectuer le touage du précieux fardeau jusqu'au plus petit des deux navires, où il fut renforcé de câbles de fer et remorqué jusqu'à l'autre bâtiment, le *Gladham*, sur lequel on le chargea au moyen d'une bigue très-puissante. C'est seulement le 5 octobre que l'expédition atteignit Copenhague, où le météorite de dimension moyenne fut livré au musée de la ville, et le 29 du même mois, que les deux blocs géants furent débarqués à Stockholm.

Avant de quitter l'exposition suédoise, qu'il nous soit permis de rendre un juste tribut d'éloges au délégué honoraire de la Suède, M. Oscar Dickson, de Gothembourg, dont l'inépuisable générosité et l'immense fortune ont déjà permis d'organiser plusieurs expéditions polaires, et qui vient d'envoyer à ses frais une nouvelle expédition scientifique, composée de M. le professeur Nordenskiöld et de plusieurs autres savants, pour explorer la Nouvelle-Zemble et la mer de Kara; qu'il nous soit permis aussi de remercier MM. les commissaires suédois de l'extrême complaisance et de la parfaite urbanité avec laquelle ils ont fait en public les honneurs de leur exposition.

MARQUIS DE COMPIÈGNE.

L'EXPOSITION DE M. BAZIN

La première visite du Maréchal-Président à l'Exposition du Palais de l'Industrie, a été pour M. Bazin, qui est le lion du jour.

L'inventeur était là, fort heureusement, expliquant à la foule, qui entourait son exposition, le but et l'utilité de tous les objets qu'elle avait sous les yeux.

— Je vous connais beaucoup et depuis longtemps, dit le maréchal en s'avançant vers M. Bazin, et je n'ai cessé de suivre avec le plus grand intérêt tous vos travaux. Voyons, de quelles nouvelles inventions allez-vous me parler aujourd'hui?

— De celle-ci d'abord, monsieur le président, répondit M. Bazin en conduisant le maréchal devant son fameux canon sous-marin en bronze, lequel, on le sait, se mesure pas moins de sept mètres de longueur, et pèse huit mille kilogrammes.

Le maréchal parut émerveillé des explications fournies par l'inventeur, ainsi que de la puissance de ce nouvel engin, destiné à la destruction des navires cuirassés.

Le métier à filer attira ensuite tout particulièrement son attention. C'est la première machine qui file mécaniquement le fil de caret d'aloès, et les hommes spéciaux en font le plus grand cas au ministère de la marine.

Puis la visite continua par l'examen des deux lochomètres et des appareils de sauvetage de M. Bazin, son observatoire sous-marin et sa lanterne électrique sous-marine. C'est le même observatoire à l'aide duquel M. Bazin est allé visiter cent et une fois les profondeurs de l'Océan, éclairées par les feux électriques.

L'ingénieur avait réservé pour la fin son extracteur et son navire express.

Aussi, après avoir fait passer sous les yeux du ma-

chal les divers objets exposés provenant des fouilles de Vigo, il arriva à la démonstration tout à la fois théorique et pratique de son extracteur.

La démonstration expérimentale surtout frappa vivement le Président, qui ne put s'empêcher de manifester sa surprise, lorsqu'il vit s'élever dans des tubes de verre des sables voyageant avec rapidité, au milieu du liquide, et cela sans l'emploi d'autre force que celle de la charge hydraulique elle-même.

A plusieurs reprises, le maréchal voulut bien complimenter M. Bazin; on sentait qu'il était enthousiasmé.

Cet enthousiasme s'accroît encore lorsque, pour terminer, l'inventeur passa aux expériences démonstratives de son navire-express, dans les bassins réservés pour les expériences.

— Il y a là évidemment une idée, s'écria-t-il en se tournant vers M. de Bussy, qui n'avait cessé de prêter l'attention la plus soutenue aux intéressantes démonstrations de M. Bazin.

— Il y a là une idée, répéta le maréchal.

— Il y a plus qu'une idée, monsieur le Président, répondit M. de Bussy, il y a un fait.

Et le maréchal enchanté prit congé de M. Bazin, non sans l'avoir de nouveau chaudement félicité.

Pendant cette visite si flatteuse, M^{me} Bazin assistait, dans un coin, au triomphe de son mari. La femme de l'inventeur, celle qui, la première, a eu foi en lui, était plus heureuse qu'on ne saurait le dire, car elle pressentait, comme tout le monde d'ailleurs, que le jour où le Président de la République s'intéressait à une telle œuvre, c'était pour lui donner cette sanction suprême, qui est la récompense d'un infatigable labeur et de cette longue patience que M. de Buffon appelait le génie. — V. N.

GRANDE REVUE EN BELGIQUE

Bruxelles, 22 juillet.

AUJOURD'HUI, les troupes revenant du camp de Beverloo et les détachements restés en garnison à Bruxelles, à Malines et à Louvain, ont été passés en revue par le roi sur la plaine des manœuvres. S. M. Léopold II, accompagné d'un brillant état-major, auquel s'étaient joints l'attaché militaire de France, M. Hepp, chef d'escadron d'état-major; M. de Sommerfeld, attaché militaire d'Allemagne; M. Fialho, attaché militaire du Brésil; Rachdi-Bey, de la légation turque; un officier italien et un officier autrichien, est arrivé sur le premier front avant onze heures, devantant de quelques minutes l'heure militaire; mais tout était en ordre, chacun à son poste, et les braves soldats, en tenue de marche, tout couverts de poussière, sacs et bidons au dos, après de longues étapes et des campements improvisés, faisaient bonne figure, sous un chaud soleil.

Huit régiments de ligne, un régiment du génie et de pontonniers, un régiment de carabiniers et l'École militaire, formaient la première ligne, en face de la rue de la Loi; la seconde ligne était composée d'un régiment de grenadiers, un régiment de carabiniers, les 13^e et 14^e de ligne, avec leurs drapeaux neufs, et un régiment de chasseurs; au fond de la plaine étaient rangées: la cavalerie, composée de deux régiments de lanciers, un régiment de guides, le 1^{er} et le 2^e de chasseurs, et quatorze batteries d'artillerie. Au centre, le génie et les munitions, les voitures des télégraphistes et des postes, les ambulances et les cacolets. Toutes ces troupes, au nombre de 25,000 hommes environ, formaient trois divisions, sous le commandement en chef du lieutenant général baron Goethals, qui a commandé cette année les manœuvres du camp.

Sa Majesté passa la première ligne, en partant de la droite où se tenait l'école militaire; devant la deuxième ligne, en partant de la gauche, le régiment de grenadiers en tête; ensuite devant l'artillerie, par la droite, et la cavalerie à gauche, pour revenir par le centre. Les clairons sonnaient aux champs (les tambours sont supprimés dans l'armée belge), les musiques de tous les régiments jouaient *la Brabançonne*.

Une foule compacte entourait la plaine, garnissait les tribunes, les balcons et jusqu'aux toits des maisons de la rue de la Loi, et une immense acclamation salua le

roi au moment où Sa Majesté reparut, escortée d'un piquet d'avant-garde, et il en fut ainsi sur tout le parcours jusqu'au palais.

La revue dura une demi-heure. Puis les troupes se mirent en mouvement pour défilé devant le palais. Le défilé dura deux heures, en bon ordre, sans encombre. La ligne, quoiqu'un peu fatiguée, marchait avec régularité; la cavalerie avait très-grand air, mais ce que l'on était, par-dessus tout, obligé d'admirer, c'est la magnifique artillerie avec ses quatre-vingt-quatre pièces de canon. Inutile de citer spécialement l'École militaire et les régiments d'élite qui se montrent toujours également parfaits dans toutes les circonstances.

A trois heures et demie, au palais, un banquet de cent soixante couverts a été donné aux officiers par le roi.

LÉON BEAUDOUX.

COURRIER DU PALAIS

ALLONS! il faut s'y résigner; c'est une épidémie; les faux comtes, les faux barons, les fausses duchesses, les fausses marquises fourmillent dans le monde. Quand le personnage, qui a brillé ainsi plus ou moins longtemps, selon son intelligence, son habileté, les ressources de son imagination, et aussi selon les hasards, qui jouent un grand rôle dans la vie d'aventures; quand ce personnage, homme ou femme, vient rendre ses comptes à la société, soit devant la cour d'assises, soit devant le tribunal correctionnel, il a l'habitude de se retrancher avec une rare ténacité dans le petit coin dont la justice n'a pu soulever le voile, et il est assez rare que la vérité éclate tout entière. En général, on peut, le plus souvent, prouver à ces prévenus ce qu'ils ne sont pas; mais la difficulté suprême est d'établir clairement ce qu'ils sont. Nous avons vu dernièrement devant la 7^e chambre correctionnelle une prétendue grande dame dont le visage et la tournure accusaient bien soixante-dix ou soixante-douze ans, et qui très-probablement a vécu en princesse pendant de longues années; elle avait les plus belles et les plus honorables relations, et la fraude était déjà si ancienne, qu'elle était presque devenue une réalité. En dernier lieu, elle faisait des mariages, et c'est contre cet écueil qu'elle est venue échouer. Elle avait pourtant fait naufrage trois ou quatre fois devant les tribunaux; mais, la condamnation prononcée pour escroquerie, pour abus de confiance, elle avait changé habilement de théâtre et toujours elle avait surnagé. Elle a été condamnée cette dernière fois, sous un nom quelconque, qui très-probablement n'est pas son nom véritable, et elle a fait valoir d'excellentes raisons pour ne pas faire connaître son illustre famille. Tout ce que la justice a pu tirer d'elle, c'est qu'elle pourrait bien avoir, entre quarante-cinq et cinquante-cinq ans.

Voici venir devant la cour d'assises des Basses-Pyrénées, M^{me} Roux de Coincey, comtesse de Matignon, comtesse de Kersabiec, baronne de Saint-Martin, etc., etc. Pendant la guerre, elle était réfugiée à Pau; elle parlait volontiers de ses terres envahies par l'étranger, ce qui lui permettait de faire 18,000 francs de dépense sans payer un centime. Elle voyait du reste le meilleur monde; son mari, ou du moins l'homme qu'elle faisait passer pour son mari, avait le droit de s'appeler M. de Saint-Martin, disait-elle; et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que personne ne s'avisa de mettre la chose en doute, bien que le prétendu mari racontât lui-même volontiers qu'il était le fils d'un maçon. Cela passait pour une originalité de caractère; il avait beau dire, il était réputé gentilhomme malgré lui.

Il y a, parmi les escrocs, de petits esprits qui se figurent encore qu'en payant ses créanciers, ses fournisseurs, on leur jette aux yeux une poudre qui les aveugle; eh bien! tous les procès de ce genre nous apprennent que c'est là une erreur; c'est toujours le fournisseur qu'on ne paye pas qui va le plus loin dans la voie de la confiance, et plus la somme due est grosse, plus la confiance devient forte. Le médecin de M^{me} veuve Roux de Coincey, comtesse de Matignon, comtesse de Kersabiec, se décida ainsi, en voyant son mémoire impayé, à prêter 5,000 francs à son illustre cliente. Celle-ci

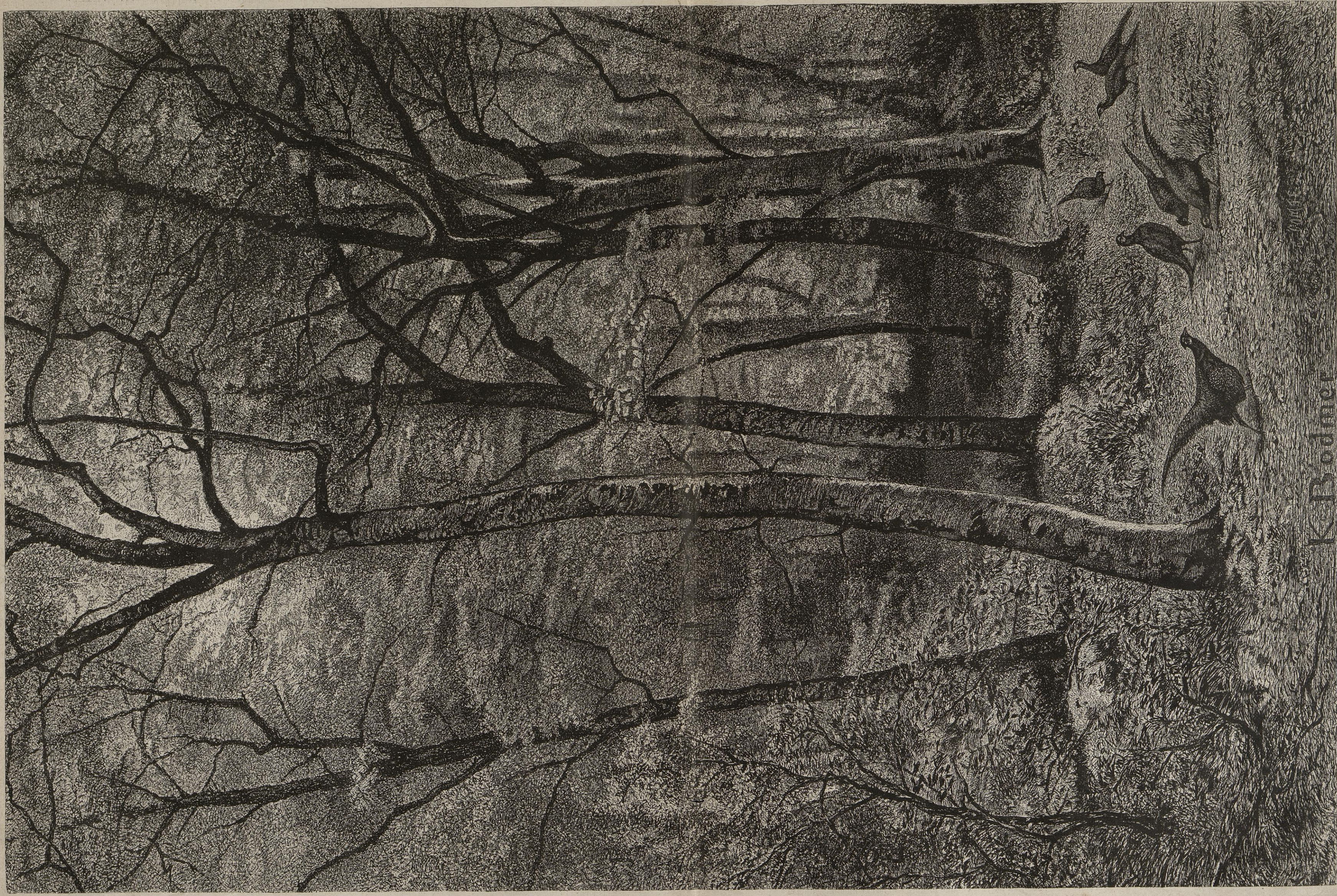
avait une domestique, Catherine Ribeaumont, qui mourut d'une manière si étrange et si soudaine, que son corps vint d'être exhumé et que la justice y a recherché, mais vainement, les traces d'un empoisonnement; la comtesse n'avait pas même attendu qu'elle fût morte pour s'emparer de 15 ou 16,000 francs que possédait cette pauvre fille, et elle n'a pas reculé devant un faux pour arriver à la réalisation des valeurs qu'elle a trouvées dans son tiroir. C'est, autant que l'on peut en juger, une femme d'un certain âge, et qui a dû être admirablement belle; plusieurs fois, elle a été condamnée, mais elle n'a jamais subi sa peine, ce que l'on attribue à de grandes protections. On sait maintenant qu'elle se nomme Marie-Louise Forgeur, femme Delgoff; mais les renseignements ne vont pas plus loin, et devant la justice elle raconte encore que lord Palmerston (son meilleur ami) avait administré sa fortune, après quoi c'était lord Hanley qui avait pris ce soin. Je n'entre pas, bien entendu, dans le détail de ses escroqueries, cela me mènerait trop loin, et, d'ailleurs, ce détail a quelque chose de tout à fait vulgaire, quand on se reporte à la hauteur de la combinaison principale. Quand elle aura subi cette dernière peine de dix ans de réclusion, nous apprendrons peut-être quelque chose de nouveau.

Mais, en attendant, passons au faux comte de Persigny, qui vient d'être condamné par la cour d'assises de la Marne, séant à Reims. C'était, disait-on, le neveu et le fils adoptif du feu comte de Persigny, ancien ministre de l'empire et plusieurs fois millionnaire. Il allait arriver pour fonder une usine modèle dans le département, et il avait envoyé devant lui, avec sa procuration, son homme de confiance, un jeune ouvrier intelligent, Charlier, qui lui avait sauvé la vie à la bataille de Champigny, et dont il voulait faire la fortune. Charlier arriva, acheta des terrains, passa des marchés avec des entrepreneurs, commanda des machines... Cela ne dura pas bien longtemps; Charlier, avec le rôle relativement modeste qu'il s'était attribué, pouvait encore faire illusion pendant un certain temps; mais le faux comte de Persigny était loin d'avoir la tournure de l'emploi; il se nomme Parsigny, c'est un ancien sabotier, devenu soldat dans un régiment de ligne; Charlier et lui ont fait connaissance dans un pénitencier militaire où ils étaient renfermés tous les deux par suite de condamnation à deux et trois années d'emprisonnement. Quand Charlier annonçait pompeusement la prochaine arrivée de M. le comte, retenu à Londres, Parsigny finissait son temps dans la prison militaire. Enfin, M. le comte arrive, ratifie les actes de son sauveur et signe: « Comte de Persigny. » Quel était leur but? Revendre les terrains au comptant, toucher partie du prix et passer à l'étranger! Ils avaient le temps d'attendre, car la nourriture, les habits, l'argent de poche ne faisaient pas défaut à M. le comte et à son fidèle agent. Ici, les escrocs étaient trop ambitieux; le sabotier surtout; ils n'étaient ni l'un ni l'autre de taille à soutenir leur mensonge, et ils vont retourner au pénitencier militaire, Charlier pour cinq ans et Parsigny pour trois ans.

Arrivons maintenant à Marseille où le tribunal correctionnel juge le faux comte de Kergalec, — toujours des comtes!

Ah! pour celui-ci, c'est différent; quarante ans au plus, visage sympathique et gracieusement affable, tournure des plus distinguées, maintien parfait, élocution facile, instruction et éducation irréprochables, enfin, comme diraient ses confrères, tous les *outils* du métier; voilà le faux comte de Kergalec! Il a été, sous ce nom d'emprunt, qu'il soutient toujours être le sien, capitaine au 3^e régiment des éclaireurs pendant le siège de Paris, il a été décoré — toujours sous ce nom — de la Légion d'honneur en 1871.

Voici maintenant le revers de la médaille: Il se nomme Paul Vilain, il est né à Nantes, il a été déjà condamné à Mannheim à trois ans de détention cellulaire pour faux et fausse monnaie. Ce séjour en Allemagne paraît expliquer bien des choses, et, entre autres, la facilité surprenante avec laquelle le prétendu comte de Kergalec franchissait les lignes prussiennes pour revenir sain et sauf dans Paris au bout d'un certain temps. Ses camarades alors en étaient parfois étonnés et inquiets; mais comment soupçonner le comte de Kergalec, capitaine au 3^e régiment des éclaireurs à cheval! C'est avec une indignation pleine de hauteur et de détachement que Paul Vilain répond aux questions qui lui sont adressées à cet égard; mais quelques explica-



K. Bodmer

tions précises auraient beaucoup mieux réussi. Ce grand seigneur voyageait le plus souvent; il mettait en circulation des chèques sans provision; il se faisait endosser des billets, il empruntait de l'argent, il se faisait remettre des titres et des valeurs. Le tribunal l'a condamné à quatre années d'emprisonnement et à 2,500 fr. d'amende.

M. le juge de paix de Cranney, du canton de Sèvres, vient de rendre un jugement dans une affaire pour le moins aussi difficile que celle qui a contribué à la renommée de sagesse du roi Salomon. Lisez avec la plus grande attention, car c'est presque aussi difficile à expliquer qu'à juger :

Lelièvre est garde chasse (je parle sérieusement); M. Dupuis lui a confié un chien pour le dresser, au mois de septembre 1874. Lelièvre peut consacrer son temps et son expérience à plusieurs pensionnaires, de sorte que M. Valard lui a envoyé, le 20 décembre, une chienne de race Saint-Germain. Il paraît que c'est une école professionnelle mixte que la maison du garde Lelièvre.

Le 26 décembre, discussion entre les deux pensionnaires; la chienne mord le chien. Intervention du vétérinaire, et la chienne, reconnue enragée, est abattue le 7 janvier. Le 12, Lelièvre abat lui-même le chien mordeur, par une mesure de prudence que l'on ne saurait trop louer.

M. Dupuis demande au garde 150 francs de dommages-intérêts, plus la restitution des 50 francs qu'il a payés pour le dressage. Le garde appelle en garantie M. Valard; et, alors, M. Valard, reconventionnellement demandeur, prétend recevoir 200 francs d'indemnité du garde qui a causé la mort de la bête par son imprudence. Que fait le garde? Il conclut aussitôt contre M. Valard à 200 francs de dommages-intérêts pour le préjudice que cet événement porte à son industrie de dresseur de chiens.

Comme la place me manque aujourd'hui, il me vient à l'idée de donner huit jours à mes lecteurs pour s'essayer à juger cette cause destinée à devenir célèbre. Ils auront la solution de M. le juge de paix dans ma prochaine chronique.

PETIT-JEAN.

LES FAISANS SOUS BOIS

Si jamais illustration fut d'à-propos, c'est à coup sûr le magnifique paysage de M. Bodmer que nous publions aujourd'hui. On sait depuis longtemps que M. Bodmer est en communion intime avec la nature; les forêts, les vallons, les étangs n'ont plus de secrets pour lui. Il est l'hôte familier des grottes et des sources; la roche devient moins sévère en le voyant passer; les oiseaux ne se donnent plus la peine d'interrompre leurs chansons au bruit de ses pas; homme, il a su se faire oublier par le reste de la création. Les chevreuils eux-mêmes, si frissonnants et si craintifs, le regardent avec intérêt à travers les clairières. C'est un autre Orphée, avec cette différence qu'il a remplacé la musique par la peinture.

On ne saurait voir de page plus magistrale que celle des *Faisans sous bois*. La grandeur s'y allie à une sorte de sauvagerie mystérieuse; il semble qu'on entende le murmure des insectes et qu'on aspire la sève de ces grands arbres. Feuilles et mousses y sont largement étudiées, sans procédés, sans roueries d'aucune sorte. Asseyez-vous et rêvez. Vous êtes à vingt lieues de Paris peut-être, mais certainement à mille lieues de la civilisation, en pleine solitude, en pleine poésie.

M. Bodmer s'est fait une belle place parmi les artistes contemporains. Les suffrages les plus illustres ne lui ont pas manqué; il a été le collaborateur de Théophile Gautier, et aujourd'hui on ne saurait dire vraiment lequel des deux a emporté le prix dans cette lutte courtoise de la plume et du crayon.

CHARLES MONSIEUX.

L'ÉGLISE DE BOIS

(FIN)

Plus loin, je trouvai :

« Hier dimanche nous avons été à pied jusqu'à Saint-Cloud. Je m'étais fait une fête de cette petite partie de campagne. Hélas! elle a mal tourné pour moi!... Après le déjeuner, fait assez gaiement sur l'herbe, Marcel et moi nous nous éloignâmes un peu de ma cousine, qui était restée assise. Un bouquet d'arbres seulement nous la cachait. Je me mis à cueillir des pâquerettes dans la pelouse; Marcel continua sa marche un moment et s'arrêta. Deux individus vinrent à passer, et, selon son habitude, il les interpella ironiquement. De ma place, je ne pouvais entendre ce qu'il leur disait, mais je compris qu'ils répondirent avec colère. Tout à coup je les vis se battant. Épouvantée, je m'élançai à eux et réussis à les séparer. Ma présence, d'ailleurs, avait calmé les deux inconnus, qui s'éloignèrent rapidement. Marcel avait reçu un coup de poing en plein visage et il saignait abondamment du nez. Attirée par le bruit, ma cousine accourut, et poussa un grand cri en voyant son fils ensanglanté.

« — Mon Dieu! qui t'a mis dans cet état? fit-elle.

« — Il s'est battu, répondis-je.

« — Et pourquoi s'est-il battu? pour prendre ta défense?

« — Ma défense?... et à quel propos?

« — Tu te fais insulter par de la canaille... il faut bien que mon Marcel se dévoue pour toi.

« J'eus beau protester, ce fut en vain. Marcel ne dit mot, soit qu'il craignît de faire connaître la vérité à sa mère et qu'il aimât mieux me laisser accuser à sa place, soit qu'il fût absorbé par le sang qu'il perdait. Je me sentis profondément blessée par les injustes paroles de ma cousine, dont la colère ne s'apaisait même pas lorsqu'elle me voyait pleurer. Que je me trouvais malheureuse! Comme je pensai à toi, mère chérie!... Pour toi aussi j'étais une merveille... et je ne suis plus rien depuis que tu n'es plus là!...

« Mais je ne veux pas me plaindre, je n'en ai pas le droit. Dans ma situation, je dois même m'estimer heureuse, car Dieu m'a donné une preuve de sa bonté en me faisant avoir une si bonne patronne. Elle m'aime ainsi, non pas à cause de mon faible mérite, mais parce qu'elle voit ta fille en moi, mon excellente mère. Cette affection est comme un précieux héritage de toi. En partant, tu l'as laissée à ta Francette pour la consoler dans ses heures de blâmable découragement. »

Plus loin encore :

« Ces jours derniers, j'ai appris que Joséphine — une ouvrière qui avait travaillé chez M^{me} Mireau et qui n'y avait plus reparu sans qu'on sût pourquoi — se trouvait malade. J'ai eu la bonne idée d'aller la voir, et j'ai appris qu'à côté d'elle demeure M^{me} Gardard, qui est malade aussi. Je me suis empressée d'entrer chez celle-ci. La malheureuse femme a besoin de grands soins, et elle n'a pas l'argent nécessaire pour se les procurer. Afin d'amortir une dette contractée depuis longtemps, son mari est obligé, d'après un engagement pris, de prélever une part sur sa paye de chaque semaine; de sorte que ce qui reste dans le ménage n'est pas grand'chose. J'ai conçu immédiatement l'idée toute naturelle de secourir la pauvre et respectable malade; mais afin d'y parvenir, je suis obligée de me cacher comme si je commettais une mauvaise action, car ma cousine est brouillée avec M^{me} Gardard et m'a même défendu d'aller la voir jamais.

« J'ai été vue dans la rue Suger, puis que M^{me} Mireau m'a demandé ce qui m'y amenait. Je lui ai répondu que j'y allais voir Joséphine, ce qui n'est pas faux. J'ai jugé inutile de lui parler d'une action toute simple, dont elle me ferait un trop grand mérite. »

C'était la modestie de la vraie bonté. Je fis la réflexion que tandis que Marcel tourmentait le vieillard, elle secourait la vieille femme de celui-ci.

Ailleurs je lus ces deux lignes :

« Je suis contente de Marcel; il a vaillamment sauvé de l'incendie ma pauvre chère malade. Je le savais, il a un bon cœur! »

V

Le lendemain, M^{me} Parreau vint me demander le cahier de sa jeune cousine, je le lui remis. Francette prenait toujours le soin de serrer ses confidences à sa mère, afin de les soustraire aux indiscrétions de Marcel. Une fois seulement elle s'était oubliée, la mère Parreau avait saisi l'occasion aussitôt à mon profit, et Marcel — par extraordinaire — fut accusé injustement.

Deux ans après, il était survenu un grand changement dans l'atelier de M. Mineau. M. Gardard, ayant eu le malheur de perdre sa femme à la suite d'une longue maladie intermittente, ne lui avait survécu que de quelques mois. Avant de mourir, le vieillard avait inopinément fait un héritage de cinq mille francs d'un oncle plus âgé que lui d'un an seulement. Ayant perdu successivement tous ses enfants, tous ses parents, il avait laissé cette petite fortune à Francette, comme une faible récompense, disait-il, des bons soins qu'elle avait prodigués à sa femme.

Quelques heures avant d'expirer, il avait fait venir Marcel et s'était assez longuement entretenu avec lui. Il paraît qu'il lui tint un langage bien touchant, car il fit toute une révolution dans le jeune homme: Ce dernier revint, pleurant sans fausse honte, — lui qui riait toujours. A partir de cet instant, on le vit renoncer à sa gaieté pétulante et ennuyeuse; il devint sérieux et bon. Il était transformé. Ses manières envers Francette surtout avaient complètement changé. Il ne lui parlait jamais — lui naguère le railleur impitoyable — qu'avec une sorte de déférence.

Enfin, un jour, il la demanda solennellement en mariage à la mère Parreau. Celle-ci, fort surprise, lui répondit qu'il fallait d'abord consulter Francette. Ce fut avec une grande timidité qu'il alla s'adresser à celle-ci.

La jeune fille, en considération de l'heureux changement qui s'était fait en lui et pour se rendre au vœu du vieillard qui lui avait tracé quelques lignes, fit à son cousin une favorable réponse.

Je continuais à visiter M. et M^{me} Mireau, et ils voyaient cette union avec plaisir. Ils espéraient beaucoup de l'influence salutaire que Francette avait su prendre sur le futile jeune homme.

Le mariage devait se faire dans un mois, et la mère Parreau traitait beaucoup mieux sa cousine, depuis qu'elle voyait en celle-ci une fille, la future de son fils chéri.

Un matin, en s'occupant de mon ménage, elle me dit tout à coup :

— Eh bien! monsieur, vous ne m'avez pas fait connaître votre opinion sur le cahier de Francette.

— Mon opinion? c'est que vous avez pour cousine une ravissante personne.

— Vrai, monsieur?

— C'est tellement vrai, je l'ai si sincèrement admiré, que je me propose d'écrire son histoire, et par conséquent celle de l'église de bois, car elles sont liées l'une à l'autre.

— Vous l'écrirez et vous la ferez imprimer?

— J'en ai le projet.

— Oh! faites ça, monsieur! j'en serai bien contente! Je pourrai me faire lire cette intéressante histoire par Marcel.

— Mais il me faut la permission de votre cousin.

— Je vous la donne, monsieur; je prends tout sur moi. Est-ce qu'elle oserait être mécontente de ce qui me fait tant de plaisir? Être le sujet d'un livre!... mais c'est un honneur, ça, monsieur!...

Néanmoins, je ne crus pas devoir me dispenser de l'autorisation de la jeune fille. Je la lui demandai dès que je la vis chez M^{me} Mireau. J'eus une grande lutte à soutenir contre sa modestie. Je lui répétais que sa conduite pouvait être proposée comme modèle à bien des jeunes filles, que c'était l'intention d'être utile qui m'inspirait l'idée de publier une histoire simple et édifiante comme la sienne.

— Cette assurance, me répondit-elle, m'ôte le droit de vous refuser plus longtemps. Je désire vivement que vous atteigniez votre but. Je m'esti-

merai fort heureuse d'avoir pu, dans mes faibles mesures, contribuer un peu au bien.

Fort de cette autorisation, j'ai quitté Francette pour commencer son histoire et celle de l'église de bois, qui est appelée à être démolie, et au souvenir de laquelle je voulais consacrer quelques lignes.

Un dimanche, Marcel vint chez moi pour chercher sa mère, qui, impatiente de l'attendre, était déjà sortie. Je me trouvais seul avec lui.

— Eh bien! lui dis-je, vous allez donc vous marier?

— Oui, monsieur, me répondit-il avec joie, bientôt.

— Comment donc vous est venue cette résolution?

— Elle m'est venue du jour où j'ai su apprécier Francette. C'est au père Gardard que je dois de la connaître aujourd'hui. Aussi je lui garderai toujours un souvenir de reconnaissance à ce pauvre bon vieux, que j'avais si longtemps persécuté : histoire de rire bêtement.

— Que vous a-t-il dit?

— Il m'a dit des choses qui m'ont remué jusqu'au fond du cœur. Et il pleurait, ce pauvre vieux... et je pleurais avec lui. Il allait mourir... et il songeait au bonheur de Francette et au mien, à moi, qui lui avais fait tant de misères!... Oh! monsieur, c'était bien attendrissant de voir pleurer celui qui s'en allait et qui pensait à Dieu et aux autres!... « Francette, m'a-t-il, est la meilleure créature que le bon Dieu ait mise sur terre. Tu as vécu à côté d'elle, et, au lieu de te prosterner à ses pieds, tu t'es amusé à lui faire des niches. Jusqu'à présent, tu n'as été qu'un mauvais gamin; désormais sois homme, afin de devenir digne de Francette. Si tu savais le dévouement qu'elle a montré pour ma femme, tu l'admiraieras. Pendant longtemps, c'est elle qui a fait vivre la pauvre vieille malade! Elle se cachait pour venir dans cette triste chambre lui apporter ses soins, son argent et ses consolations. C'est l'ange de charité par excellence. Comme elle était gentille, quand elle lui parlait!... »

Je me suis rappelé alors que j'avais vu Francette entrer dans cette maison et que j'avais eu sur elle des soupçons abominables. Je me faisais honte à moi-même. Le pauvre vieux parla encore longtemps; je le quittai bien ému, allez! J'arrivai chez nous tout courant; c'était le matin, la mère était sortie, je me trouvais seul; c'était ce qu'il me fallait. Je me mis à chercher partout les cahiers où Francette écrit toute son histoire, je les trouvai et je les lus. Ah! monsieur, quelle lecture! quelle impression j'éprouvai! comme je me sentis petit à côté d'elle!... A partir de cet instant, je compris que l'âge des folies stupides était passé pour moi et que j'avais atteint celui où l'on doit faire son droit chemin dans ce monde pour avoir une place dans l'autre.

— Très-bien, mon ami! lui dis-je, ravi en lui tendant la main; vous parlez fort sagement. M^{lle} Francette doit être fière et heureuse de cette conversion qui est son ouvrage?

— Oh! oui, monsieur; elle est si bonne! — Lorsque le changement se fit en moi, je n'avais qu'une crainte, c'était qu'elle ne voulût pas du mauvais sujet si peu digne d'elle. Mais déjà mes façons étant tout autres, elle a bien voulu avoir confiance dans les promesses que je lui ai faites. J'aimerais mieux mourir mille fois plutôt que de ne pas les tenir. Je l'épouse, parce que je ne veux que personne la fasse souffrir désormais, cette excellente fille. Je suis sûr de toujours me bien conduire, car je vais remettre dans ses mains prudentes et habiles la direction de ma destinée entière. — Maintenant, monsieur, je vous quitte pour aller rejoindre ma mère et ma future; nous devons aller nous promener ensemble. — Il est entendu, n'est-ce pas, que vous assistez à notre mariage? Vous savez que nous comptons sur vous?

— Soyez tranquille; c'est entendu.

La bénédiction nuptiale fut donnée au jeune couple dans l'église de bois. Que Francette était belle en mariée!...

Le repas de nocé eut lieu dans les ateliers de M. et M^{me} Mireau, qui en firent tous les frais.

Marcel paraissait bien heureux. Francette était parfois mélancolique, car elle regrettait que sa mère ne fût pas là. Mais alors M^{me} Mireau, la comprenant,

s'efforçait de remplacer la chère absente, et Francette lui souriait avec reconnaissance.

HIPP LYIE PIROU.

QUESTIONS & RÉPONSES

QUESTION N° 18. — *Odette de Champdivers, la petite Reine de Charles VI, était-elle la fille d'un marchand de chevaux?*

Lettre de M. GUBERT M... (Paris):

... Odette de Champdivers, la *petite Reine* de Charles VI, a sa légende que l'histoire ne semble pas démentir. Nombre d'historiens ont adopté la tradition légendaire des *Mémoires des religieux de Saint-Denis*, affirmée par M. de Barante dans son *Histoire des ducs de Bourgogne*.

Dans le livret de l'opéra de *Charles VI*, Casimir Delavigne a créé une Odette d'une singulière fantaisie. Pour n'en citer qu'un fragment, voici le chœur d'adieu de ses compagnes :

Tu pars, adieu! te voilà grande dame;
Tu manqueras sous l'orme où nous dansons;
Sur la rivière où le bruit de la rame
Se mêle à nos chansons.
Du bon vieux roi consolant la folie,
Ne rêve plus aux chants du batelier.

Notons en passant qu'à l'époque où se passe la scène, Charles VI, le *bon vieux roi*, n'avait pas quarante ans.

Pour restituer à l'histoire la figure d'Odette, il faut remonter aux sources et consulter les ouvrages qui fournissent des documents plus exacts : Juvénal des Ursins, *Vie de Charles VI*; — Manuscrit latin des religieux de Saint-Denis (Direction générale des Archives); — César Lavrotte, *Odette de Champdivers*, Dijon, 1854; — Vallet de Viriville, *Histoire de Charles VII*, 1861; etc.

« Odette de Champdivers, née vers 1390, morte après 1424, n'était point, comme on l'a dit, la fille d'un marchand de chevaux. Elle appartenait à la famille seigneuriale de Champdivers, qui tirait son nom d'un fief ainsi désigné, sis près de Dôle et de Saint-Jean-de-Losne, dans le comté de Bourgogne. Son père, Oudin de Champdivers, était, vers 1387, écuyer d'écurie (en latin *marescallus equorum*) à la cour du roi Charles VI, et cette expression, surchargée dans un manuscrit en *mercator equorum*, est devenue la source d'une tradition erronée (voir sur ce point une dissertation intitulée : *Odette était-elle fille d'un marchand de chevaux?* — Bibliothèque de l'École des Chartes, 1859, 4^e série, t. 5, p. 171.).

« Odette ou Odinette, fille d'Oudin, eut pour frère Oudin de Champdivers, chevalier, qui, l'an 1394, suivit Philippe le Hardi lors de son voyage en Bretagne. Sa famille, née bourguignonne, servit le parti des ducs Philippe et Jean sans Peur. Il paraît vraisemblablement qu'Odette fut donnée par ce dernier prince à Charles VI après la mort de Louis, duc d'Orléans, comme un nouveau moyen d'assurer auprès du roi l'influence bourguignonne. A cette époque (1407), Isabelle de Bavière avait pourvu à la postérité du roi de France, en fournissant à la Couronne douze rejetons. Ses rapports avec son époux malade et insensé étaient accompagnés de sévices et de coups dont elle était victime. Isabelle condescendit, sans beaucoup de peine ni de répugnance, à cette substitution. Douée d'une grande beauté, la *Petite Reine*, c'est ainsi qu'Odette fut désignée par ses contemporains, succéda de la sorte à la reine.

« Marguerite de Valois, bâtarde de France, naquit vers 1408 de cette liaison.

« Du vivant de Charles VI, de riches dons servirent de récompense au dévouement de la petite reine. Odette fut gratifiée de deux beaux manoirs avec toutes leurs dépendances, situés, l'un à Créteil, près Paris, et l'autre à Bagnolet.

« Les dernières années d'Odette furent pleines de vicissitudes. En 1423, elle quitta la Bourgogne avec sa fille, pour se retirer en Dauphiné, sur la terre de Charles VII. A partir de ce moment, l'histoire n'a conservé aucune trace d'Odette, qui, vraisemblablement, mourut vers cette époque, dans un complet état d'abandon. »

QUESTION N° 37. — *Quel est le rapport de l'histoire et de la légende, considérées au point de vue des types populaires, tels que la Fornarine, Marie Stuart, Fleurette la Béarnaise, Guillaume Tell, etc., etc.?*

Lettre signée : UN BÉNÉDICTIN.

Nous vivons, monsieur, à une époque d'examen. *Amicus Plato, sed magis amica veritas*. La tradition poétique et légendaire est soumise à la pierre de touche

de la critique scientifique, et les savants semblent mettre en action ce vers retourné d'une chanson populaire : *Ne pouvant rien créer, il faut toujours détruire*.

Ils vont ainsi, poursuivant leur œuvre, et élevant un formidable monument dont chaque pierre est formée d'une erreur historique. Au train des choses, le Panthéon aura bientôt un pendant, et nous lirons au fronton de ce nouvel édifice : « A la démolition de toutes les gloires, la critique reconnaissante. »

Il faut s'y résigner. Nous passons notre jeunesse à apprendre des erreurs, l'âge mûr à nous convaincre que l'histoire est faussée, la vieillesse à regretter nos illusions perdues. C'est, en vérité, une chose étrange de brûler sans remords tout ce qu'on nous a appris à adorer. On se demande si le *cogito, ergo sum* de la méthode cartésienne est un pivot assez solide pour résister à tous les mensonges qui circulent autour de lui. Cependant toute vérité est bonne à dire. Désagréable ou non, il faut l'entendre et la saluer : c'est un flambeau qu'on doit promener dans les foules, quitte à brûler quelques barbes plus ou moins vénérables.

Tout le monde sait aujourd'hui qu'Améric Vespuce a donné son nom au monde découvert par Christophe Colomb. On sait aussi que la poudre a été inventée plusieurs fois, et elle le sera encore assez souvent pour la gloire de l'humanité. Parcourons donc le calendrier des Améric et des Colomb. Chacun a son *dada*. Le nôtre est de piquer, comme des papillons, les mensonges qui courent le monde. Il n'y a peut-être pas un fait historique élucidé par une méthode satisfaisante et établi sur des preuves irrécusables. Sous chaque pierre de l'édifice des siècles, il y a une erreur ou un mensonge. On replâtre les crevasses et on rebadigeonne la façade, voilà tout. Au risque de nous tromper encore après les autres, cherchons et publions la vérité.

S'il est, dans l'ordre des connaissances humaines des principes inattaquables, ce sont assurément les *axiomes* qui servent de base aux sciences exactes. Que devons-nous penser des autres, quand nous voyons que ces axiomes sont acceptés comme évidents, faute de démonstration? On a vu comment Voltaire, Diderot, et après eux le docteur Strauss, Littré et Renan, traitent les dieux; nous ne nous arrêterons pas à ces découvertes de la philosophie. Pour en revenir aux mathématiques, il y a une erreur dans les calculs sur le *mètre*, base d'un système qui tend à s'établir dans toute l'Europe.

Combien de statues descendront de leur piédestal? Une foule de héros des plus historiques ont déjà été remis à leur place : c'est *Hudson Lowe* qu'on réhabilite, sans en compter tant d'autres pour lesquels la postérité n'a pas encore commencé, et, consolation précieuse, ne commencera sans doute jamais.

C'est encore le sentimental *Sylvio Pellico*, accusé de désignation envers un oppresseur auquel il ne devait que la protestation du droit ou le silence du mépris.

Les correspondants du *Monde illustré* ont déjà rectifié l'opinion commune à l'endroit de *Galilée*, en démontrant que s'il a dit : « *Et pourtant, elle tourne*, » c'était en dedans.

Guillaume Tell est un personnage absolument légendaire. Il ne figure pas au serment des trois Suisses, si ce n'est à l'Opéra. L'histoire de la pomme est d'origine bien antérieure et aussi vieille que celle de *Barbe-Bleue*; enfin on a découvert qu'il était mort paisiblement marguillier de sa paroisse.

Il faudrait écrire un trop gros livre pour passer en revue tous les costumes dont on affuble la vérité. Je me borne à rappeler l'opinion de Montesquieu sur l'histoire, et à dire qu'en fait d'erreurs et de mensonges, c'est encore le magasin le mieux approvisionné.

Adresser les réponses à M. Charles Joliet, au *Monde illustré*, 13, quai Voltaire, Paris.

CHARLES JOLIET.

PENSÉES DIVERSES

La conscience n'est pas toujours d'accord avec la considération.

**

Je mesure la valeur d'un homme à son attitude devant la critique et à son goût pour la correction de soi-même.

**

Discretion excessive : indiscretion.

**

X... disait d'une femme : On ne sait qui elle préfère, de ceux qu'elle aime ou de ceux qu'elle n'aime pas.

LOUIS DÉBRET.



RUSSIE. — Saint-Petersbourg. — Grande retraite sonnée au champ de manoeuvres en présence du Czar, du roi de Suède et de la famille impériale. — (Dessin de M. Janz, croquis de M. G. Erling.) — Voir le dernier numéro.